

# GUIDE PRATIQUE

## ACCUEIL DE LOISIRS

 **CENTRE  
SOCIAL**  
Solaure -  
la Jomayère

Saison 2023-2024

# BIENVENUE

**Vous venez d'inscrire votre ou vos enfant(s) au sein du Centre Social de Solaure- La Jomayère.  
Au nom de toute l'équipe nous vous souhaitons la bienvenue.**

*Vous trouverez à l'intérieur de ce guide, toutes les informations relatives à notre fonctionnement concernant nos accueils de loisirs.*

**Le Centre Social de Solaure est un équipement de proximité, agréé par la Caisse d'Allocations familiales de Saint-Étienne, habilité par le Département et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.**

25 rue Ambroise Paré.  
42100 Saint-Étienne  
04.77.57.10.54

[contact@cssolaurejomayere.fr](mailto:contact@cssolaurejomayere.fr)  
[cssolaurejomayere.fr](http://cssolaurejomayere.fr)

Lundi - Mercredi - Vendredi  
8h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00  
Mardi & Jeudi 14h00 - 18h00

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

**Saint-Étienne**  
Ville créative design

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**ALLOCATIONS  
FAMILIALES**  
Caf  
de la Loire

  
**les francas**  
L'éducation en mouvement !

# LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour participer aux activités des accueils loisirs, accueils périscolaires vous devez inscrire vos enfants en vous munissant des documents suivants :

- du carnet de santé de l'enfant (n'oubliez pas de signaler les régimes spécifiques et problèmes de santé (PAI))
- de votre quotient familial (à jour)
- justificatif de travail ou de formation pour inscription à l'accueil périscolaire
- Carte adhésion :

Adhésion individuelle : 14,00€

Adhésion familiale : 16,00€

## Bon à savoir !



**Les règlements sont obligatoires au moment de l'inscription - possibilité d'échelonner votre règlement. Priorité aux enfants des quartiers de Solaure, La Jomayère et Guizay. Attention ! Nous ne prenons pas d'inscriptions par téléphone.**

## ANNULATION AUX ACTIVITÉS

Le nombre de places étant limité, nous vous demandons de bien vouloir **avertir le centre pour toute annulation 48h à l'avance**.

Le Centre Social ne procède à aucun remboursement. Seul un avoir peut vous être attribué sur présentation d'un certificat médical de l'enfant concerné (valable 1 an pour l'enfant).

**Les programmes sont sous réserve de modifications en fonction des conditions climatiques.**

Pour toute annulation concernant les séjours (% du montant à charge selon tarifs -non remboursé)

**20 jours avant 70 %, 10 jours avant 85 %, 5 jours avant 100 % du prix.**

# LES HORAIRES D'ACCUEIL

L'accueil est possible dès 8h00 pour les parents qui exercent une activité professionnelle- sur inscription.

## Mercredis & vacances scolaires :

8h30-12h (accueil de 8h30 à 9h)

et 13h30-17h30 (accueil de 13h30 à 14h et de 17h à 17h30)

## Possibilité de repas

Sauf sortie à la journée : consulter les heures de départ sur le programme.

**Fermeture à 17h30 les mercredis et durant les vacances scolaires. Pour des raisons de sécurité et d'organisation, merci de respecter ces horaires.**



## Bon à savoir !

**La direction décline toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration d'affaires personnelles et de valeurs. Les téléphones portables ne sont pas acceptés au sein des accueils loisirs.**

# RESTAURATION & PIQUE-NIQUE

Tous nos repas sont servis en liaison froide par notre restaurateur Ethic Table. C'est ainsi que nous assurons l'équilibre alimentaire de vos enfants, tout en respectant les normes établies par la législation.

Nous vous informons que nous ne proposons pas de viande de porc. Par ailleurs, le *Centre Social de Solaure - La Jomayère* ne prendra en compte aucune autre forme de régime alimentaire d'ordre philosophique ou religieux. Les viandes ne sont pas hallal.

**Vous pouvez consulter les menus à l'entrée de la salle d'accueil ou sur notre site internet.**

# LES SORTIES

**Pour les sorties à la journée annoncées sur le programme, merci de veiller à prévoir une tenue adaptée en fonction des conditions climatiques (casquette, kway, chaussures...) et des activités.**

**Prévoir le pique-nique et le goûter.**






**Horaires spécifiques**



**Pour les sorties piscine : maillot de bain, bonnet, serviette, gel de douche et vêtements de rechange.**

Retrouvez **tous les menus** sur [cssolaurejomayere.fr](http://cssolaurejomayere.fr)

 #CSDESOLAURE  
 @CSOLAURE  
 Centre Social  
de Solaure -  
la Jomayère

# Chez nous, vos enfants apprennent à vivre en collectivité, à partager, à respecter l'autre.

## VOS TARIFS

<b>Mon quotient CAF :</b>		<b>€</b>	
<b>Accueils loisirs mercredis &amp; vacances scolaires</b>			
<b>Types</b>	<b>Calcul</b>	<b>Prix minimum</b>	<b>Mes tarifs</b>
<b>Journée repas</b>	QFX1,24 %	5,00€	€
<b>Journée sans repas</b>	QFX1,15 %	2,80€	€
<b>Demi-journée</b>	QFX0,5 %	1,40€	€

## QUAND S'INSCRIRE ?

**Lundi - Mercredi - Vendredi**

8h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00

**Mardi & Jeudi** 14h00 - 18h00



Toutes les infos sur  
[cssolaurejomayere.fr](http://cssolaurejomayere.fr)

